



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'An Deux Mille Quinze, le Lundi 23 mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 10 Février, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI Mme GUERRINI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. MONDOLONI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI	à	M. MARCANGELI
M. PUGLIESI	à	M. MONDOLONI
M. VOGLIMACCI	à	M. SBRAGGIA
Mme SICHİ	à	Mme BERNARD

Etaient absents :

M. CAU, Mme JEANNE, M. DELIPERI, M. RENUCCI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	38
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 23 mars 2015

Délibération N°2015/100

Organisation d'une manifestation dans le cadre de la journée mondiale de l'autisme.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le 2 avril commémore la journée mondiale de l'autisme et le lancement d'un mois de manifestations autour de cette thématique. Partout en France, des actions seront menées par les collectivités et le tissu associatif pour sensibiliser le grand public à ce type de handicap. A cette occasion et dans ce même esprit, la Ville d'Ajaccio, à travers sa délégation au handicap et à l'accessibilité, souhaite marquer l'engagement de la Ville en faveur des personnes et familles concernées.

Dans ce cadre la Ville propose d'organiser le samedi 4 avril à l'Espace Diamant, diverses manifestations à savoir :

- Animations et informations des associations TED et les autres, Bulle d'espoir et ADAPEI;
- Exposition d'une fresque réalisée par deux établissements scolaires dans le cadre des temps d'activités périscolaires, l'IME des Moulins Blancs et l'atelier des enfants du musée sur le thème des 4 saisons;
- Représentation de la pièce le "**Bal des pompiers**" de et par Laurent Savard. Cette pièce aborde par l'humour le thème de la différence, celle de Gabin, enfant autiste et hyperactif, mais aussi celle de tous ceux qui croisent son chemin: pédiatre, psy, amis.

Le montant des entrées est proposé comme suit:

- Plein Tarif : 10€
- Tarif réduit (chômeur, +60ans, RSA, intermittent, étudiant, -25ans, AAH et un accompagnant, groupe de 10 personnes) : 5€
- La billetterie sera assurée par l'Espace Diamant.

Considérant la convergence de cette action avec la politique menée par la Ville en faveur des personnes handicapées et leur famille, déclinée au travers de la charte Ville handicap signée le 21/04/2011,

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'autoriser Monsieur le Député-maire de la Ville d'Ajaccio à organiser cette manifestation.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Madame Isabelle FELICIAGGI, Conseillère municipale
Et après en avoir délibéré**

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée portant droits et libertés des Communes,
Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée complétant la loi n°83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,
Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

DÉCIDE
A l'unanimité de ses membres présents et représentés

D'autoriser Monsieur le Député-maire de la Ville d'Ajaccio à organiser le samedi 4 avril 2015 une manifestation dans le cadre de la journée mondiale de l'autisme.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DÉPUTÉ-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150327-2015_100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

